

## **RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LA RECUPERATION DES PLASTIQUES AGRICOLES USAGES (PAU)**

La valorisation des Plastiques Agricoles Usagés (PAU) que ce soit par voie de récupération, matière (régénération), organique (compostage), énergétique (combustion) impose une présence minimale de polluants d'origine agricole.

Ces polluants sont en général l'eau, les végétaux et les particules des sols qui y adhèrent.

Un maximum de précautions devra donc être pris lors de la dépose des PAU.

Il est bien évident que la présence d'autres polluants tels que métaux, bois, cailloux, papiers, adhésifs, pneumatiques, textiles, graisses, peintures que l'on trouve à proximité des exploitations est à proscrire.

Les différents plastiques utilisés en agrofourniture étant peu compatibles entre eux il faut éviter de les mélanger (voir Tableau des différents usages agricoles des plastiques).

De la même manière afin d'obtenir la meilleure valorisation il ne faut pas mélanger les Films Plastiques Agricoles Usagés (FPAU) colorés (noir, vert, blanc, brun ...) avec les films incolores ou translucides.

De même il ne faut pas mélanger les films fins avec les films épais dans le cas où ils coexistent sur l'exploitation ou sur une aire de regroupement : le stockage devra donc être réalisé par origine d'applications c.a.d. les films d'ensilage, les films de serre, les films de paillage...

Dans la mesure du possible la dépose des FPAU se fera par temps sec et il faudra éviter de les traîner sur le sol.

Le stockage à l'exploitation se fera sur palette ou en palox à l'abri des intempéries.

Le stockage temporaire lors de regroupement se fera sur des aires bétonnées ou enrobées clôturées.

*Les produits biodégradables ou à durée de vie maîtrisée ont vocation à «rester aux champs». Toutefois leur dégradation est fonction des conditions climatiques. Il se peut donc que dans certaines circonstances ces produits puissent être collectés.*

*Dans ce cas la meilleure valorisation est bien entendu celle par voie organique c.a.d. le compostage.*

Quelques recommandations générales sont données ci après sachant que les Prescriptions Techniques Minimales exigées par les repreneurs potentiels sont consultables sur leurs sites respectifs.

## ENSILAGE

Bâches.

Les plier (paire de draps) ou les plier ou rouler dans le sens de la longueur.

Elles peuvent être ficelées (lien polypro) pour en assurer le maintien.

Les stocker à l'abri sur palette ou en palox.

Dans le cas ou lors du regroupement ces bâches seront compactées par un roundballeur le maintien des andains par des pierres est à proscrire : ces pierres finissent en général dans la balle ronde...

Utiliser des planches à placer perpendiculairement au grand axe de l'andain et qui seront récupérées lors de l'avancée du tracteur.

Etirable balle ronde.

A la dépose les stocker dans une housse transparente : par exemple sache intérieure de big bag.

Ne pas les mélanger avec les bâches.

## SERRES

Ne pas mélanger les bâches jaunes avec les bâches incolores.

Tunnels.

Les plier (paire de draps) ou les rouler après en avoir réduit par pliage une, voire les deux dimensions.

Elles peuvent être ficelées (lien polypro) pour en assurer le maintien.

Les stocker à l'abri sur palette ou en palox.

Attention aux écarteurs.

Ne pas mettre la partie enterrée.

Chapelles.

Les plier (paire de draps) ou les rouler après en avoir réduit par pliage une voire les deux dimensions. Elles peuvent être ficelées (lien polypro) pour en assurer le maintien.

Les stocker à l'abri sur palette ou en palox.

Attention aux matériaux de clipsage.

## PAILLAGE ET SEMI FORCAGE

Faire des bobines sans mandrins.

Pour les paillages enterrés attention aux éléments de maintien, ficelles et élastiques.

Lors de dépose à la machine utiliser de préférence des machines munies de système de brossage et réaliser des bobines sans mandrins.

***Depuis début 2009 le CPA via l'APE (Agriculture Plastiques Environnement) a confié à ADIVALOR la mise en place de la filière volontaire de collecte et de valorisation des Films Agricoles Usagés (FAU).***

## SACS ENGRAIS

Attention ceux qui ont servis de poubelle doivent aller à la poubelle !

A compter d'octobre 2007 Adivalor via les distributeurs partenaires de la filière reprends les sacs d'engrais et d'amendements. Un dépliant et une information sur le site d'Adivalor indique la manière de procéder : vidange, dépose à plat, confection de fagots de 50 sacs...

## BIG BAGS

A usage unique.

A compter d'octobre 2007 Adivalor via les distributeurs partenaires de la filière reprends les big bags usagés d'engrais et d'amendements. Un dépliant et une information sur le site d'Adivalor indique la manière de procéder : secouage, enlèvement des agrafes métalliques, pliage en trois anse à l'intérieur puis dépose par dix sur une palette...

Il en sera de même à partir du 01/07/2009 pour les big bags usagés de la filière semences et plants.

Multi usages.

Se conformer aux instructions du repreneur.

## BACHES A PLAT NON TISSEES

Se conformer aux instructions du repreneur.

## FILETS

Après enlèvement des éventuelles parties métalliques et des débris végétaux les stocker dans une ou plusieurs housses transparentes : par exemple saches intérieures de big bag.

## MANDRINS PLASTIQUES

Certains régénérateurs peuvent les récupérer.

## FICELLES

Après enlèvement de la plupart des débris végétaux les stocker dans une housse transparente : par exemple sache intérieure de big bag.